

UNE PÉRIODE D'«ANARCHIE» DANS LE TIMBRAGE AMPHORIQUE HÉRACLÉOTE ?

Аннотация: К настоящему времени многие специалисты, полагают, что гераклейское амфорное клеймение было изобретением фабрикантов, начиналось с существования ранней фабрикантской группы и носило частный характер. Эта гипотеза основана только на слабой аргументации и сталкивается с серьёзными противоречиями. Я предлагаю заменить ее другой, более соответствующей действительности.

Клеймение с самого начала носило магистратский характер; одновременно сосуществуют как одноименные фабрикантские клейма, так и биномиальные магистратские оттиски. Через какое-то время наступил период «анархии» (в этимологическом смысле этого слова), когда на какой-то срок перестали использоваться магистратские клейма. Это изменение политической жизни в Гераклее могло быть связано с тиранией Клеарха (364–353 гг.).

Ключевые слова: Гераклея Понтийская, керамическая эпиграфика, магистраты, фабриканты.

Abstract: To the present time many experts believe that the amphora's stamping of Heraclea was the invention of fabrikants, began with existence of early fabrikant group and carried private character. This hypothesis is based only on the weak argumentation, and faces serious contradictions. I suggest replacing it with another which is morereal .

The stamping from the very beginning had magistrate character. At the same time both the fabricant stamps of the same name, and binomial magistrate stamps coexist. Through some time there came the period of “anarchy” (in etymological sense of this word) when for some term magistrate stamps stoped to be used. This change of political life in Heraclea could be connected with tyranny of Clearchus (364–353).

Key words: Heraclea Pontica, ceramic epigraphy, magistrates, fabrikants

Lors du second colloque de «Patabs» tenu en 2007 en Bulgarie, mon collègue bulgare Petar Balabanov m'a généreusement proposé de participer, avec Alexandre Avram et lui-même, à la publication du millier de timbres héracléotes recueilli à Kostadin Tchechma, près de Debelt. Je l'ai accepté avec une grande reconnaissance et n'ai cessé dès lors de travailler (grâce à l'aide de tous mes amis pontiques) sur un sujet que je connaissais mal – assez toutefois pour en mesurer tout l'intérêt et l'inachèvement de son étude.

Conformément à la datation de ce matériel, mes efforts se sont concentrés sur la première moitié du timbrage héracléote correspondant à la première moitié du IV^e siècle et comprenant nombre de problèmes épineux relatifs à la naissance du timbrage héracléote et au développement de ses deux ou trois premières décennies – comme l'avait déjà bien perçu et examiné en tous sens l'élite des amphorologues soviétiques (B.N. Grakov, B.A. Vasilenko, I.B. Brašinskij, V.I. Kac et S.Ju. Monakhov).

J'en ai moi-même déjà tiré largement parti dans le long article¹. J'ai donc pensé que je pouvais maintenant y ajouter – pour fournir une vue plus complète des timbres amphoriques grecs – un bref appendice que viennent de me suggérer les timbres amphoriques recueillis à Kostadin Tchechma.

I) Pourquoi les timbres uninominaux de fabricants sont-ils nettement plus nombreux que ceux des magistrats?

Une des principales remarques faites par les spécialistes du timbrage héracléote a été que celui-ci, dans sa deuxième ou sa troisième décennie c'est-à-dire dans les années 380–370, comprenait des timbres uninominaux de fabricants beaucoup plus nombreux que les timbres uninominaux de magistrats avec lesquels ils étaient censés s'associer pour constituer les couples (unis plus souvent que séparés) qui étaient de règle dans le reste du timbrage héracléote (fig. 1) et aussi dans la majorité du timbrage amphorique grec. Comment résoudre cette anomalie?

Poussés par des préjugés anachroniques issus de leurs milieux ambiants, un bon nombre de ces spécialistes – dont le dernier en date a été V.I. Kac² – n'ont vu d'autre solution que de supposer que cet excédent de timbres uninominaux de fabricants avait précédé, vers 410–390, l'introduction à Héraclée du timbrage binominal à magistrats – ce qui laissait entendre que le timbrage amphorique héracléote avait été une invention de fabricants, c'est-à-dire de caractère privé et non public.

II) Existence de timbres de fabricants isolés à un certain moment du timbrage héracléote à magistrats.

À cette hypothèse, qui ne reposait que sur une faible argumentation, je propose de substituer une autre hypothèse (plus conforme aux apparences) qui situe chronologiquement cette pléthore de timbres uninominaux de fabricants non pas avant, mais pendant le timbrage héracléote à magistrats (peu de temps après son introduction à Héraclée).

Je peux en fournir une double preuve:

A) L'auto-suffisance éventuelle des timbres uninominaux de fabricants est attestée à cette époque sur de nombreuses amphores complètes (fig. 2).

B) De la même époque datent un grand nombre de timbres rectangulaires (fig. 3 a) dont les matrices originales ont été conçues de la même façon et ont peut-être été fabriquées par un même graveur: sur la première ligne, et souvent au début de la seconde, figure un nom de fabricant au génitif et, à la suite de celui-ci (dans l'angle droit du timbre), le nom fortement abrégé (généralement en deux ou trois lettres) de l'un des

¹ *Garlan Y.* Les timbres amphoriques en Grèce ancienne. Nouvelles questions. Nouvelles méthodes. Nouveaux résultats // *Journal des Savants*. 2013. Juillet-décembre. P. 203–270.

² *Kac V.I.* Grečeskie keramičeskie klejma epochi klassiki i ellinizma [Les timbres céramiques grecs des époques classique et hellénistique]. *Simferopol-Kerč*, 2007. P. 232–249 et p. 429. Group 1.

14 magistrats³ du Groupe b qui se présentent fréquemment de cette manière.

Or beaucoup de ces timbres binominaux se présentent souvent à nous privés de leurs abréviations de magistrats: le tout étant alors de savoir

- si la matrice était complète au départ (fig. 4 a) et a été ensuite amputée de son abréviation de magistrat;
- ou si la matrice était incomplète au départ (fig. 4 b) et n'a été complétée qu'en cours d'usage par une abréviation de magistrat?

La seconde hypothèse (celle de V.I. Kac⁴, correspondant à une introduction plus ou moins tardive des magistrats dans un système de timbrage d'abord «patronné» par les seuls fabricants) se heurte à de fortes invraisemblances : par exemple,

- que le graveur a prévu la « nationalisation » du timbrage amphorique héracléote et a réservé dès le départ une place sur la matrice pour s'y conformer;
- ou bien que l'abréviation du magistrat, quand elle subsiste, est strictement de même style que la mention du fabricant (fig. 3 a).

La première hypothèse me paraît donc plus raisonnable: dans la mesure où elle ne se heurte pas aux mêmes invraisemblances que la première et surtout parce que – heureusement – l'arasement par « grattage » de l'abréviation du magistrat n'a pas toujours été exécuté parfaitement et a souvent laissé quelques traces en creux (fig. 4 c) ou en relief (fig. 5).

C) Et rien n'empêchait enfin les Héracléotes de fabriquer spécialement des timbres uninominaux de fabricants qui se distinguaient des précédents en occupant tout l'espace du timbre (fig. 6); ou de réutiliser de vieux timbres uninominaux de fabricants (à condition qu'ils ne portent pas d'emblème éponymique tel que la massue avec *Kallias*: fig. 1 c).

À un certain moment du groupe B, les timbres uninominaux de fabricants ont donc bien eu, à eux seuls, une valeur «légal» – dans le cadre général d'un système de timbrage qui avait pourtant été visiblement conçu pour fonctionner normalement en associant magistrats et fabricants sur des timbres uniques ou sur deux timbres complémentaires, comme le prouvent son début et la suite de son histoire.

III) La suspension du timbrage binominal des amphores héracléotes vers 380–370.

Déjà échaudés par la réfutation de la finalité commerciale du timbrage amphorique grec⁵, les épigraphistes céramiques ne devraient guère être portés à attribuer les perturbations héracléotes à une quelconque «crise» ou catastrophe de caractère économique. Comment d'ailleurs comprendre en un tel cas que les effets s'en soient fait sentir seulement sur le

³ Aithêr: Ai(thé(ros)); Dionusios I: Di(o(nu(sio)); Eugétiôn, Eugitiôn, Eugeitiôn ou Eogét(iôn): Eu(-); Hêracleidas I ou Hêrakilédas I : Hê(r(akl -)); The(odôros ?); Kerkinos I: Ke(r(kin(os)); Lukôn I : Lu(kôn); Molossos: Mo(l(o(sos); Ni(k(oklès); Pausanias I ou Paosaniás I: Pa(usaniás), Pausan(ia); Peisistratos: Pe(i(sistrat(os); Stuphôn: St(u(ph(ôn); Philôn: Ph(i(ôn).

⁴ Kac V.I. Grečeskie keramičeskie klejma...

⁵ Garlan Y. Op. cit. P. 263–269.

«contrôle» (quelle qu’ait été sa nature) et non sur la production des amphores?

Dès lors une explication s’impose, déjà évoquée par Alexandre Avram⁶ pour rendre compte, dans le timbrage amphorique «ancien» de Thasos (ca. 390–330), du remplacement temporaire du nom du magistrat annuel durant sa «vacance» par un «symbole» ou «emblème» éponymique: la phiale, l’étoile parfois complétée par une phiale, une ou deux pastilles, le *pilos*, le *goryte*, le monogramme GA⁷. Mais au lieu de céder la place (et les charges financières qui allaient avec) à un roi ou à un citoyen pouvant puiser dans le «trésor» d’une divinité (représentée sur les timbres par l’un des emblèmes précédents), le magistrat amphorique aurait été à Héraclée, par une décision administrative dont nous ignorons la cause, purement et simplement passé sous silence durant cette période d’«anarchie» (étymologiquement de «privation d’*archôn*») – dont il nous est difficile, pour ne pas dire impossible de préciser la durée, mais assez longues pour entraîner une inflation sensible des timbres amphoriques uninominaux de fabricants. De ce point de vue, rien n’oblige ni interdit d’admettre que ces troubles de la vie politique à Héraclée ont pu correspondre avec la tyrannie de *Kléarkhos* (364–353).

De bout en bout, le timbrage amphorique grec semble donc bien ressortir à la vie «administrative» (ou «politique», pour le dire de façon moins anachronique) des cités grecques et échapper à Héraclée, comme sans doute dans les autres centres émetteurs, à l’emprise directe de l’«économie» – une catégorie de pensée et d’action qui n’existait pas alors avec le sens et le caractère hégémonique qu’elle a depuis revêtu (pour le meilleur et pour le pire).

Литература:

- Avram A. Une hypothèse sur les “symboles éponymiques” dans le timbrage amphorique thasien // ΦΙΛΙΑΣ ΧΑΡΙΝ. Mélanges à la mémoire de Niculae Conovici. Călărași, 2008.
- Garlan Y. Les timbres amphoriques de Thasos I, Timbres Protothasiens et Thasiens Anciens. Athènes; P., 1999.
- Garlan Y. Les timbres amphoriques en Grèce ancienne. Nouvelles questions. Nouvelles méthodes. Nouveaux résultats // Journal des Savants. 2013. Juillet-décembre.
- Кас V.I. Греческия керामीческия клейма епохи класики и еллинизма [Les timbres céramiques grecs des époques classique et hellénistique]. Simferopol-Kerč, 2007.

⁶ Avram A. Une hypothèse sur les “symboles éponymiques” dans le timbrage amphorique thasien // ΦΙΛΙΑΣ ΧΑΡΙΝ. Mélanges à la mémoire de Niculae Conovici. Călărași, 2008. P. 39–42.

⁷ Garlan Y. Les timbres amphoriques de Thasos I, Timbres Protothasiens et Thasiens Anciens. Athènes; P., 1999. Nr.°576–578; 599–635; 852–866; 867–871; 758–774.



a



b



c

Fig. 1. Timbres binominal et uninominaux de magistrats et de fabricants héracléotes : *a* – mag. Ἐπι Στύφων(ος) et fabr. Ἡροδῶρο dans un timbre binominal ; *b* – mag. Ἐπ' Ἀριστοκλέος (rêtr.) et fabr. Καλλία (renversé) dans deux timbres uninominaux ; *c* – fabr. Καλλία dans un timbre uninominal

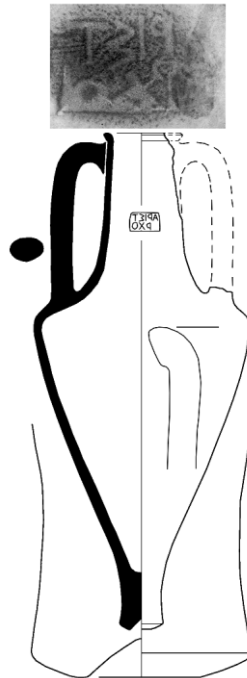


Fig. 2. Amphore complète héracléote ne portant que le timbre du fabricant Ἀριστᾶρχο



a



b

Fig. 3. Timbres imprimés à l'aide d'une seule matrice modifiée en cours d'usage et présentant successivement :

a – le fabr. Ἄριστ/ἵππου et le mag. Λύ(κων) Ι; *b* – le fabr. Ἄριστ[ίπ]πο



a



b



c

Fig. 4. Timbres imprimés à l'aide d'une seule matrice modifiée en cours d'usage :

a – sous une forme binominale du fabr. Ἄρχεστ/ράτο suivi par l'initiale du mag. Ἡ(ρακλείδα); *b* – sous une forme uninominale du fabr. (Ἄρχεστ[τ]/ράτο); *c* – ou du fabr. Ἄρχεστ/ράτο suivi par 4 trous disposés en carré



a



b

Fig. 5. Effacement maladroit du nom du mag. sur un timbre binominal :
a – de Lu(kôn) après le fabr. Sakí/no ; *b* – d'un nom de mag.
à la seconde ligne, au-dessous du fabr. Déxippo ?



Fig. 6. Timbre uninominal du fabr. Stasi/khóro (rétr.) ne pouvant
éventuellement s'associer qu'avec un timbre uninominal de mag.